



Commission Centrale des Compétitions Départementales

Procès-Verbal n°40
Réunion du 13 juin 2024

Animateur : M. SABANI (CD)
Présent : M. FOFANA – Mme LOMON

Le district vous rappelle que l'ensemble des documents utiles au bon fonctionnement des clubs est disponible sur le [Guide du club](#).



[Retour sur le site officiel du District des Hauts-de-Seine de Football](#)

GUIDE DU CLUB

Recherche

GUIDE DU CLUB

Bienvenue sur le Guide du Club

Cliquez sur les différents items



**Vous trouverez ci-dessous le NOUVEAU barème « Annexe 2 »
de l'Annexe Financière du District saison 2023/2024 validée par le Comité Directeur le 28/06/2023**

AUTORISATIONS - ENGAGEMENTS	
? Homologation obligatoire d'un tournoi (Libre - Futsal)	Gratuit
? Caution pour les nouveaux clubs affiliés FFF	200,00 €
Engagements	
Engagement Football Educatif :	
? Foot à 5 : (U6 - U9)	/
? Foot à 8 : (U10 - U13)	11,00 €
Engagement Libre - Futsal :	
? Engagement Coupes	16,00 €
? Engagement Critérium Futsal (Plateaux) U6/U7-U8/U9-U10/U11 et Loisir	/
? Engagement Championnat Futsal U13 - U15 - U17 - Féminine	5,00 €
? Engagement Coupe et Critérium Football Loisirs à 8	/
? Frais de publications	60,00 €
? Annulation de l'engagement après parution des calendriers	100,00 €
AMENDES - PÉNALITÉS FINANCIÈRES	
Clubs débiteurs	
? 1 ^{er} Relance par mail pour compte club non soldé 10 jours avant la date butoir	/
? 2 ^{ème} Relance par mail pour compte club non soldé après la date butoir	15,00 €
? 3 ^{ème} Relance par mail pour compte club non soldé 10 jours après la date butoir	35,00 €
Modification de match	
? Demande de Modification (jour, horaire) jusqu'au MARDI soir. (précédant la rencontre du week-end à venir)	/
? Demande de Modification (jour, horaire) le MERCREDI (précédant la rencontre du week-end à venir)	50,00 €
? Demande de Modification (jour, horaire) le JEUDI après 17h (précédant la rencontre du week-end à venir)	100,00 €
? Amende pour tout changement par la Commission des Compétitions le VENDREDI de 14h00 à 16h00 sauf si Fermeture Terrain (précédant la renc. du w.end à venir)	150,00 €
Feuilles de match (pour toutes les compétitions utilisant la F.M.I.)	
? Retard de transmission de FMI	9,50 €
? Feuille de match papier (retard, irrégulière, absence ou mauvais numéro de match etc.) après mardi 12h00	10,00 €
? 1* demande pour non-réception feuille de match sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions (le 1er vendredi 12h suivant le match)	/
? Non-réception feuille de match (FMI ou papier) après la 1 ^{er} demande sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions (le 2ème vendredi 12h suivant le match)	30,00 €
? Clôture de dossier pour non-réception feuille de match (FMI ou papier) après la 2ème demande sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions (le 3ème vendredi 12h suivant le match)	30,00 €
Amende pour absence feuille (pour Critériums U10,U11, U12, U13)	
Application de l'article 44.2 du R.S.G. du 92 pour tous les autres compétitions	
? Etablissement feuille de match de complaisance	300,00 €
? Nombre minimum de joueurs (Match Arrêté) 1 ^{er} rencontre	/
? Nombre minimum de joueurs (Match Arrêté) à partir de la 2 ^{ème} rencontre	100,00 €
Licences / Qualification	
? Justificatif de Licence non présenté (par licence)	10,00 €
? Fraude sur identité (par joueur)	300,00 €
? Substitution de joueur et/ou d'officiel inscrit sur la feuille de match	200,00 €
? Licencié suspendu participant à une rencontre ou inscrit sur la feuille de match	100,00 €
? Joueur licencié(e) non qualifié participant à une rencontre	50,00 €
? Licencié(e) "Volontaire" inscrit(e) sur une feuille de match	100,00 €
? Personne non-licenciée inscrite sur la feuille de match	200,00 €
? Absence ou (et) refus de vérification/contrôle des licences	100,00 €
? Non application d'une décision de commission (article 2.C code disciplinaire)	100,00 €
? Absence physique dirigeant ou éducateur (inscrit ou non inscrit sur la feuille de match)	50,00 €
? Absence dirigeant responsable sur la feuille de match dans les rencontres avec joueurs mineurs	10,00 €

Terrains	
● Suspension de terrain (gymnase) avec sursis (par match)	40,00 €
Suspension de terrain (gymnase) ferme	
● 1 ou 2 matchs	85,00 €
● 3 matchs ou +	170,00 €
● 6 mois ou +	320,00 €
● Abandon de terrain	100,00 €
FRAIS DE DOSSIER ET DE PROCÉDURE	
● Réclamations, réserves (cas de dossiers rejetés)	43,50 €
● Evocations (cas de dossiers rejetés)	43,50 €
● Réclamations, réserves, évocation fondée, club fautif	43,50 €
● Appels réglementaires	64,00 €
● Appels disciplinaire	125,00 €
Présence club	
● Absence aux réunions ou cérémonies organisées par le district après inscription (non remise de dotations ou récompenses)	50,00 €
● Absence aux manifestations organisées par le district après inscription	150,00 €
● Différentiel d'effectifs allant au delà de 25 % par rapport aux effectifs prévus	50,00 €
● Absence sans justificatif à une réunion obligatoire (selon règlement des compétitions)	50,00 €
● Absence sans justificatif devant les commissions après convocation (par licencié ou club) par courrier/courriel 24h avant	50,00 €
● Absence non excusée du club sollicitant la médiation	100,00 €
● Absence à l'AG du District (par voix)	15,00 €
● Refus de participer à une cérémonie de remise de récompenses en Coupe, Challenges ou Trophées	50,00 €
Forfaits	
● Après publication du calendrier et avant début de compétition	150,00 €
● Forfait avisé, avant jeudi 23h59 (précédant la renc. du we à venir)	/
● 1 ^{er} Forfait avisé hors délais (entre vendredi 00h01 et 16h00) ou non avisé (précédant la renc. du we à venir)	30,00 €
● 2 ^{ème} forfait avisé hors délais (entre vendredi 00h01 et 16h00) ou non avisé (précédant la renc. du we à venir)	60,00 €
● 3 ^{ème} forfait avisé hors délais (entre vendredi 00h01 et 16h00) ou non avisé (précédant la renc. du we à venir)	90,00 €
● Forfait nombre minimum non atteint (8 en foot à 11, 3 en futsal) avant la rencontre, article 23,1 du R.S.G. 92	30,00 €
● Forfait nombre minimum de joueurs non atteint en cours de partie, article 23.1.1 du R.S.G. du 92	30,00 €
● Forfait général	180,00 €
● forfait sur les 3 dernières journées (avisé ou non)	TRIPLÉ
Forfait	
Toutes les coupes (y compris Entreprises, Féminines et Futsal)	
● Phase Éliminatoire	25,00 €
● 1/8 de Finale	40,00 €
● 1/4 et 1/2 Finales	120,00 €
● Finale	300,00 €
DISCIPLINES	
Ouverture du dossier disciplinaire	
● Par exclusion et incidents avant, pendant et après la rencontre	30,00 €
● Par avertissement	8,00 €
● Jets de projectiles sur le terrain sur officiels ou joueurs	à partir de 300,00 €
● Fumigènes	à partir de 500,00 €
● Non envoi du rapport réclamé par la commission avant le mardi ou le jeudi 12h00 suivant	30,00 €

AMENDES - PÉNALITÉS FINANCIÈRES FOOTBALL ÉDUCATIF (FEUILLE DE PLATEAU)

• Demande de Modification (jour, horaire) jusqu'au MARDI soir (précédant la rencontre du week-end à venir)	/
• Demande de Modification (jour, horaire) le MERCREDI (précédant la rencontre du week-end à venir)	50,00 €
• Demande de Modification (jour, horaire) le JEUDI après 17h (précédant la rencontre du week-end à venir)	100,00 €
• Amende pour tout changement le VENDREDI de 14h00 à 17h00 sauf si Fermeture Terrain (précédant la renc. du w.end à venir)	150,00 €
• 1 ^{er} demande pour non-envoi feuille de match sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions	/
• Non-envoi de la feuille de plateau Foot éducatif après la 1 ^{ère} demande sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions (le 2ème mercredi suivant le plateau)	30,00 € par CLUB
• Joueur non licencié	100,00 €
• Non retour de la feuille d'engagement	8,00 €

AMENDES - PÉNALITÉS FINANCIÈRES ARBITRES OFFICIELS

Retard non justifié à l'arrivée au stade (moins d'1 heure avant le coup d'envoi)	15,00 €
Absence non justifiée aux matchs	40,00 €
Absence non justifiée aux convocations devant les commissions	30,00 €
Absence de rapports	5,00 €
• Le rapport n'est pas arrivé à 12h00 le mardi suivant la rencontre, amende financière par rapport de :	5,00 €
• Non envoi du rapport réclamé par la commission avant le mardi 12h00 suivant	10,00 €

AMENDES - PÉNALITÉS FINANCIÈRES DELEGUES OFFICIELS

Retard non justifié à l'arrivée au stade (moins d'1 heure et 15 min avant le coup d'envoi)	5,00 €
Absence non justifiée aux matchs	15,00 €
Absence non justifiée aux convocations devant les commissions	15,00 €
Absence de rapports	
• Le rapport n'est pas arrivé à 18h00 le mardi suivant la rencontre, amende financière par rapport de :	5,00 €
• Non envoi du rapport réclamé par la commission avant le mardi 12h00 suivant (ou jeudi 12h pour S&R)	10,00 €

INDEMNITÉS

1. Barème de remboursement des frais de déplacement et d'équipement des arbitres, arbitres-assistants et arbitres de club désignés officiellement, opérant pour le compte du District :

• Officiel habitant la ville ou se déplaçant dans un rayon de 50km:	48,50 €
• Plus indemnité kilométrique, à partir du 51 ^{ème} km, de :	0,95 €
À ces frais de déplacement s'ajoutent pour les arbitres et arbitres-assistants une indemnité pour les frais d'équipement et de documentation	
• Pour les matchs Seniors, Anciens, CDM, Féminines, U20, U18	31,50 €
• Pour les matchs de U16	26,50 €
• Pour les matchs de U14	21,50 €

2. Arbitres officiant en Futsal :

• Indemnités de déplacement quel que soit le kilométrage	48,50 €
• À ces frais de déplacement s'ajoute une indemnité pour les frais d'équipement et de documentation par rencontre dirigée (durée 40 minutes)	16,50 €

3. Barème de remboursement des frais de déplacement et d'équipement des arbitres officiant la première saison après leurs examens et opérant pour le compte du District :

• Officiel habitant la ville ou se déplaçant dans un rayon de 50km:	48,50 €
• Plus indemnité kilométrique, à partir du 51 ^{ème} km, de :	0,95 €

La distance kilométrique est calculée sur le trajet simple aller le plus court (la référence est le site internet via Michelin)

À ces frais de déplacement s'ajoutent pour les arbitres et arbitres-assistants une indemnité pour les frais d'équipement et de documentation

• Pour les matchs Seniors, Anciens, CDM, Féminines, U20, U18	16,50 €
• Pour les matchs de U16 - U14	16,50 €

4. Barème de remboursement des frais de déplacement des délégués et contrôleurs, opérant pour le compte du District :

• Officiel habitant la ville ou se déplaçant dans un rayon de 50km:	49,00 €
---	---------

5. Barème de remboursement des frais de déplacement des représentants de la C.D.T.I.S procédant aux contrôles aux fins d'homologation :

À la charge de l'utilisateur ou du propriétaire

• Contrôle des terrains	50,00 €
• Contrôle de l'éclairage terrain	95,00 €
• Contrôle du gymnase	40,00 €
• Contrôle de l'éclairage gymnase	70,00 €

Un tableau reprenant toutes vos modifications tant au niveau des nouvelles équipes engagées que celui des désengagements, que des changements de terrain et/ou d'horaire sera publié chaque fois que nécessaire ; publié ci-après.

<u>N°dossier</u>	<u>Date mail</u>	<u>N° club</u>	<u>Club</u>	<u>Demande</u>	<u>Retour de la CCCD</u>
SEMAINE du 07/06/2024 au 13/06/2024					
Dossier N°676	12/06/2024		3CD	TROPHEE INTERDISTRICT CDM poule A	Suite à une erreur administrative et après vérification la 3CD décide de remplacer l'amende de 180€ pour forfait général mis sur le PV 3CD du 17/02/2023 par une amende de 30€ pour forfait avisé hors délai.

FDM/FMI MANQUANTES FOOT EDUCATIF

• DEUXIÈME DEMANDE

Amende de 30€ au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

Compétition	Poule	Date de match	Numéro match	Equipe recevante(code)	Equipe recevante(nom)	Equipe visiteuse(code)	Equipe visiteuse(nom)
Critérium U10	Poule H	01/06/2024	27484981	21	Antony Foot Evolutio	21	Malakoff Usm
Critérium U10	Poule I	01/06/2024	27485101	22	Antony Foot Evolutio	22	Malakoff Usm
Critérium U10	Poule J	01/06/2024	27485221	23	Antony Foot Evolutio	23	Malakoff Usm
Critérium U13	Poule A	01/06/2024	27517035	1	Antony Foot Evolutio	3	Issy Les Mx Fc
Critérium U11	Poule E	01/06/2024	27487363	4	Boulogne Bil. Ac	2	Montrouge F.C. 92
Critérium U12 Espoir	Poule A	01/06/2024	27489327	22	Boulogne Bil. Ac	21	Aca
Critérium U12	Poule F	01/06/2024	27500225	23	Boulogne Bil. Ac	21	Nanterre Ajsc
Critérium U11	Poule B	01/06/2024	27486572	1	Cheminots Ouest L As	3	Suresnes J.S.
Critérium U11	Poule C	01/06/2024	27486717	4	Clichy S/Seine U.S.	4	Gennevilliers Csm
Critérium U10	Poule A	01/06/2024	27484051	21	Ef Jean Mendez	23	Vanves Stade
Critérium U10	Poule D	01/06/2024	27484465	21	Fontenay Aux Roses	24	Issy Les Mx Fc
Critérium U10	Poule E	01/06/2024	27484586	22	Fontenay Aux Roses	25	Issy Les Mx Fc
Critérium U12	Poule E	01/06/2024	27500065	24	Gennevilliers Csm	24	Rueil Malmaison Fc
Critérium U13	Poule E	01/06/2024	27576256	2	Nanterre Ajsc	2	Suresnes J.S.
Critérium U11	Poule B	01/06/2024	27486567	3	Levallois Sc	3	Garenne Colombes Af
Critérium U11	Poule C	01/06/2024	27486711	4	Levallois Sc	4	Garenne Colombes Af
Critérium U13	Poule E	01/06/2024	27524651	4	Nanterre Es	3	Garenne Colombes Af
Critérium U13	Poule B	01/06/2024	27517192	2	Sceaux Fc	4	Issy Les Mx Fc
Critérium U11	Poule I	01/06/2024	27488027	2	Voltaire Chat. M. Ss	2	Antony Foot Evolutio
Critérium U11	Poule J	01/06/2024	27488147	3	Voltaire Chat. M. Ss	3	Antony Foot Evolutio

• **CLOTURE DU DOSSIER POUR NON-RÉCEPTION FMI OU FDM PAPIER**

Amende de 30€ au club recevant selon l'annexe financière n°2 et application de l'article 44.2 du R.S.G. du 92 :

Compétition	Phase	Poule	Date de match	Numéro match	Equipe recevante(code)	Equipe recevante(nom)	Equipe visiteuse(code)	Equipe visiteuse(nom)
Critérium U10		Poule H	25/05/2024	27485041	21	Antony Foot Evolutio	21	Nanterre Es
Critérium U13		Poule A	25/05/2024	27517095	1	Antony Foot Evolutio	2	Chatillonnais Scm
Critérium U12		Poule B	25/05/2024	27499449	24	Asnieres Fc	25	Colombienne Foot Es
Critérium U10		Poule A	25/05/2024	27484100	26	Boulogne Bil. Ac	24	Villeneuve Garenne
Critérium U10		Poule G	25/05/2024	27484916	25	Boulogne Bil. Ac	22	Sevres F.C. 92
Critérium U10		Poule A	25/05/2024	27484103	23	Fc Blr	21	Ef Jean Mendez
Crit U11 Féminines	Phase 2	Poule A	25/05/2024	27751289	2	Fc Blr	1	Gpso 92 Issy
Critérium U13 Label		Poule Unique	25/05/2024	27516782	2	Issy Les Mx Fc	1	Courbevoie Sports
Critérium U13		Poule A	25/05/2024	27517092	3	Issy Les Mx Fc	2	Neuilly O.
Critérium U13		Poule B	25/05/2024	27517249	4	Issy Les Mx Fc	2	Gennevilloise Es
Critérium U11		Poule F	25/05/2024	27487554	4	Nanterre Es	1	Suresnes J.S.
Critérium U13		Poule D	25/05/2024	27524318	3	Nanterre Es	2	Levallois Sc
Critérium U13		Poule E	25/05/2024	27524710	4	Nanterre Es	3	Levallois Sc
Critérium U10		Poule F	25/05/2024	27484803	21	St Cloud Fc	21	Rueil Malmaison Fc
Critérium U10		Poule G	25/05/2024	27484923	22	St Cloud Fc	22	Rueil Malmaison Fc
Critérium U10		Poule B	25/05/2024	27484243	23	Suresnes J.S.	23	Bagneux Com
Critérium U10		Poule C	25/05/2024	27484399	24	Suresnes J.S.	24	Bagneux Com

III. FICHES DEFIS TECHNIQUE

- **PREMIÈRE DEMANDE**

Sous peine d'amende au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

U13 Label Poule Unique

08/06/2024 n°27516711 BOULOGNE BIL. AC 2 / MONTRouGE F.C. 92 2
08/06/2024 n°27516716 COURBEVOIE SPORTS 1 / RACING CLUB FRANCE 2

- **DEUXIÈME DEMANDE**

Amende de 30€ au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

U12 Espoir Poule A

01/06/2024 n°27489330 CLICHY S/SEINE U.S. 2 / RACING CLUB FRANCE 2
01/06/2024 n°27489325 RUEIL MALMAISON FC 2 / VILLE D'AVRAY US 1
01/06/2024 n°27489327 BOULOGNE BIL. AC 2 / ACA 1

U12 Espoir Poule B

01/06/2024 n°27489643 AS ARARAT ISSY 1 / MONTRouGE F.C. 92 2
01/06/2024 n°27489645 CHATILLONNAIS SCM 1/ ANTONY FOOT EVOLUTIO 1
01/06/2024 n°27574958 COLOMBIENNE FOOT ES 1/ VOLTAIRE CHAT. M. SS 1
01/06/2024 n°27574957 VANVES STADE 1/ BAGNEUX COM 2

U13 Label Poule Unique

01/06/2024 n°27516819 MEUDON A.S. 2/ SEVRES F.C. 92 1
01/06/2024 n°27516822 NEUILLY O. 1 / RACING CLUB FRANCE 2
01/06/2024 n°27516825 BOULOGNE BIL. AC 2 / GENNEVILLIERS CSM 1

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission départementale d'appel du District des Hauts-de-Seine dans un délai de 7 jours pour les championnats ou 3 jours pour les coupes à compter du lendemain de la notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 3.4 du règlement disciplinaire figurant à l'annexe du règlement Sportif Général du District des Hauts-de Seine.